News BBS

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Arbido**

Band (Jahr): **10 (1995)**

Heft 2

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

COMITÉ-DIRECTEUR

Séance du 9 décembre 1994

Lors de sa séance, le Comité-directeur s'est penché sur la question des doubles cotisations des membres individuels;

- s'est préoccupé d'élargir les privilèges offerts par la carte de membre;
- a pris toutes les mesures pour réaliser le programme-cadre sur la formation en nommant Monica Wyss et Jacques Cordonier membres de la délégation inter-associations;
- a fait un bilan intermédiaire du plan quadriennal et a formulé des priorités pour 1995;
- a traité la question du Congrès 95 qui aura lieu du 7 au 9 septembre à Soleure sur le thème "Bibliothèques et plurilinguisme";
- a décidé d'entreprendre une consultation auprès des membres collectifs au sujet d'un logo générique pour l'ensemble des bibliothèques suisses;
- a défini des centres d'intérêt communs aux trois associations (BBS/AAS/ASD) en vue de la rencontre des trois présidents du 13 décembre 1994.

BDA'94

Quelques souvenirs?

Les membres BBS ont la possibilité de commander les photographies prises à l'occasion du Congrès 1994 à Lausanne. Sur demande, le secrétariat BBS vous enverra un catalogue des photographies afin que vous puissez effectuer votre choix. Prix demandé par le photographe: Fr. 3.- par tirage.

APPEL DE CONFÉRENCE

61e Conférence générale de l'International Federation of Library Associations à Istanbul (Turquie).

20 au 26 août 1995.

Thème: Les bibliothèques du futur.

La Section des bibliothèques d'art organisera un atelier d'un jour et une réunion pendant la Conférence sur les sujets suivants:

1. Collections islamiques en Turquie et ailleurs.

2. Les bibliothèques du futur: l'impact des technologies modernes dans le cadre des bibliothèques d'art.

Nous vous invitons à prendre part à ces réunions soit en présentant une conférence, soit en recommandant des conférenciers pour l'un ou l'autre de ces thèmes.

Comme il ne sera pas possible d'organiser des traductions simultanées, il est demandé aux conférenciers de traduire leurs textes dans une autre langue.

Toute demande de renseignements ainsi que les propositions de textes, accompagnées d'une brève description (200 mots) pour les réunions des bibliothèques d'art à Istanbul devront être adressées, pour la Suisse, à la Bibliothèque d'art et d'archéologie

Marie-France Guillermin
5, promenade du Pin, 1202 Genève
Tél. 022-311 44 11, Fax 022-312 09 45

et ce, très rapidement, soit jusqu'au 5 février. /comm-mfg.

TVA

Dès le 1er janvier 1995, la BBS a l'obligation de tenir compte de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) dans la vente de certains de ses produits. Les factures seront présentées de manière transparente de façon à permettre aux clients de la BBS la déduction de l'impôt préalable. Le Secrétariat BBS (Tél: 031-382 42 40) se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

NOUVEAUTÉ 1995
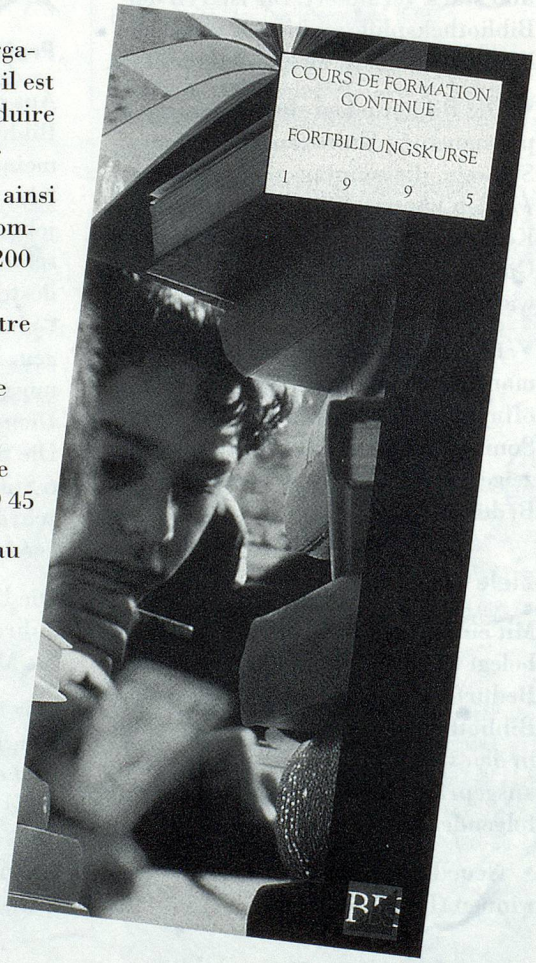
Le programme de formation continue 1995, élaboré par la Commission de formation continue, peut être envoyé à toutes les personnes intéressées, sur simple demande au Secrétariat BBS (Fax: 031-382 46 48)